



Séance du Conseil général du 5 juillet 2023 (2021-2026)

Point 22: DIVERS

Postulat n° 114	Déposé le 5 juillet 2023
Auteur	M. Hervé Bourrier (PS)
Objet	L'auteur du postulat demande au Conseil communal d'étudier la possibilité de mettre en place une campagne de sensibilisation sur les problèmes de mobilité rencontrés sur le territoire communal
<i>Décision quant à la transmission prévue en séance du Conseil général du mardi 12 septembre 2023</i>	
Le texte original signé est disponible sur demande au Secrétariat du Conseil général.	

Développement du postulat

Ce postulat propose à la Ville de faire une campagne de sensibilisation sur les problèmes de mobilité rencontrés en ville en informant les usagers sur:

- la stratégie de mobilité mise en place par la Ville;
- rappel des comportements et des codes de bonne conduite pour tous les usagers;
- les alternatives proposées.

Le document annexé énumère un certain nombre d'éléments et propose des ébauches de solutions pour répondre à la problématique.

Fribourg, le 5 juillet 2023

Bienvenue en Ville de Fribourg



Table des matières

Une ville ambitieuse tournée vers l'avenir	2
Aujourd'hui	2
But du postulat	3
Proposition.....	5
Bénéfices attendus	6
Estimation, à titre indicatif, des coûts d'une telle action	6

Postulat – Bienvenue en Ville de Fribourg

Une ville ambitieuse tournée vers l'avenir

Plus belle, plus calme, plus verte, plus mobile, plus flexible, plus dynamique, plus agile, plus attrayante et plus agréable à vivre...

Ce sont des objectifs visés pour les 10 années à venir par notre ville. Ces objectifs, nous les atteindrons toutes et tous ensemble pour les habitant-e-s de la ville et pour toutes celles et tous ceux qui viennent y travailler, étudier, faire du shopping, du tourisme et s'y divertir.

Notre Ville, votre capitale est résolument tournée vers l'avenir et relève chaque jour des défis tant au niveau de son infrastructure, que de ses services, du développement durable et des énergies renouvelables.

Aujourd'hui

Notre ville étouffe sous le trafic individuel routier. Chaque jour des milliers d'automobilistes convergent vers la capitale cantonale soit pour la traverser, soit pour rejoindre leur lieu de travail et de divertissement (administrations cantonales, administration de district, employés de la ville, hôpitaux, commerces, entreprises, banques, police, tribunaux, parlement, écoles, cinéma, salle de spectacle, restaurants, hôtels, etc.) ou pour accéder aux commerces et services.

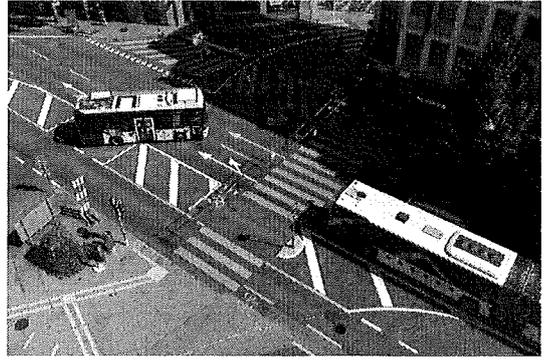


Cette affluence crée de nombreux bouchons, congestionne la ville plusieurs heures par jour faisant perdre de nombreuses heures tout en générant des nuisances sonores et polluantes de plus en plus insupportables à la population et aux autres usagers de la route (piétons, cyclistes, trottinettes, transports en commun, etc.). La circulation des transports publics, sinon entravée, du moins ralentie fortement, crée un mécontentement des usagers et génère des retards qui obligent les TPF à engager des moyens supplémentaires mis à la charge de la ville. Les piétons doivent aussi attendre de longues minutes aux feux pour pouvoir traverser aux passages piétonniers quand ceux-ci ne sont pas, et c'est souvent le cas, encombrés par des véhicules ne respectant pas les règles élémentaires de circulation à savoir l'interdiction de s'engager sur un passage piétonnier, un croisement ou un passage à niveau sans être sûr de pouvoir le franchir complètement sans entraver la circulation et mettre en danger les autres usagers.

Nous, habitants de cette ville, nous avons vu nos conditions de vie péjorées et ce malgré les nombreux efforts faits par le conseil communal et ses services avec le soutien du conseil général (zones de rencontre, construction du pont de la Poya, fermeture du pont Zaehringen, Park and Ride, mise en place d'entraves à la circulation pour augmenter la fluidité et la vitesse des transports publics, suppression de place de parcs, augmentation des tarifs et des temps de parcage, mise en sens unique de la route de la gare, limitation de vitesse, voie verte, pistes cyclables, etc.).

Postulat – Bienvenue en Ville de Fribourg

Mais la circulation continue d'augmenter ; d'une part en raison de l'accroissement de la population de notre canton et, d'autre part, en raison des habitudes des habitants du canton et hors canton qui n'ont pas toujours le réflexe des transports publics et/ou mobilité douce.



Dans les journaux locaux, les articles et les lettres de lecteurs des personnes non résidentes de notre ville montrent à quel point l'incompréhension est grande

entre « gens des villes » et « gens des champs » pour preuve, ces quelques exemples :

1. La section fribourgeoise du TCS par la voix de son président, Eric Collomb (Le Centre), menace ville et canton éponyme de lancer une initiative cantonale réclamant le maintien de la vitesse de 50km/h sur tous les axes affectés à la circulation générale en localité en ne se souciant pas des nuisances subies par les habitant-e-s de la Ville. Par contre cette même association trouve tout à fait normal que le 30 km/h soit imposé dans les quartiers de villas des villages pour la tranquillité des habitants et la sécurité des enfants.
2. On critique de manière continue les tarifs jugés prohibitifs des parkings dans les villes mais on oublie de mentionner que ce sont les contribuables de ces mêmes villes qui financent les infrastructures qu'ils n'utilisent pratiquement pas. Il est normal que l'utilisateur en paye le prix juste.
3. On met souvent en avant, comme ce fut le cas lors de la fermeture du pont Zaehringen, que les entraves à la circulation, la mise en zone 30 ou 20 et la diminution des places de parcs tuent les commerces. Si les 25'000 automobilistes qui traversaient chaque jour le quartier du Bourg s'étaient arrêté dans les commerces, ces mêmes commerçant-e-s figureraient aujourd'hui dans le top 50 des plus grosses fortunes mondiales ! Ce n'est pas la réduction des places de parking qui tue les commerces, c'est la vente en ligne.
4. On ne compte plus les articles et les lettres de lecteurs et lectrices fustigeant et critiquant de manière pas toujours élégante avec un manque d'objectivité les travaux qui entravent la circulation dans notre ville.

But du postulat

Ce postulat demande au conseil communal d'étudier les possibilités de mieux informer les automobilistes en leur expliquant simplement la stratégie de la ville en matière de mobilité et de les inciter à tester d'autres modes de déplacement plus doux, plus rapides parfois, plus durables voire de les adopter, par la suite de manière permanente.

Ce postulat propose à la ville de réaliser une action de sensibilisation d'envergure auprès des automobilistes qui arrivent chaque matin dans notre ville en leur rappelant les règles élémentaires de circulation et de courtoisie en ce qui concerne les comportements à adopter en circulant en ville comme par exemple :

Postulat – Bienvenue en Ville de Fribourg

- Laisser la priorité aux bus qui quittent leurs arrêts ou qui abordent un giratoire
- Ne pas doubler les bus sur les lignes blanches au risque de blesser un piéton ou un-e cycliste
- S'arrêter complètement et à bonne distance des passages pour piétons quand ceux-ci sont utilisés par des enfants, des personnes âgées, des poussettes ou une classe d'école
- Respecter la priorité des piétons aux passages pour piétons
- Ne pas s'avancer sur un carrefour et sur un passage pour piétons quand celui-ci est encombré et qu'on n'est pas sûr de pouvoir le traverser complètement
- Faire preuve de courtoisie et de fair-play vis-à-vis des résidents de la ville qui arrivent des rues adjacentes des quartiers
- Ne pas stationner sous les lignes des trolleys bus, aux arrêts de bus et sur les trottoirs même en cas de livraison
- Faire attention aux deux roues de toute sorte
- Ne pas stationner sur les places destinées aux deux roues
- Respecter les signalisations en ce qui concerne le parcage
- Se rappeler que le stationnement est aussi règlementé le soir notamment sur la place de l'hôtel de ville et ailleurs
- Ne pas quitter son véhicule même pour quelques minutes en laissant le moteur en marche
- Les routes de la ville ne sont pas des cendriers à ciel ouvert
- Téléphoner au volant est très dangereux, en ville comme ailleurs



La liste des infractions, des incivilités, du manque courtoisie et de fair-play est longue

Et montrer qu'il existe d'autres alternatives en matière de mobilité comme par exemple :

- Park and Ride
- Train
- Vélo électrique ou non
- Vélo-cargo
- Co-voiturage
- Co-working
- Télétravail
- Bus urbains et bus régionaux
- Marche
- Trottinette électrique ou non
- Autre mode de déplacement encore à inventer comme le métro-câble, les trottoirs roulants ou la traction hippomobile.



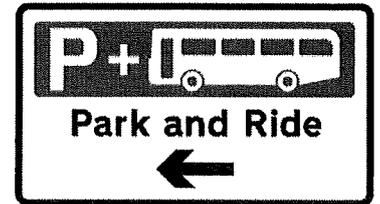
D'autre part, il est important de rappeler aux automobilistes que, s'ils viennent en ville pour travailler, faire leurs achats, étudier, s'y soigner, s'y divertir, les habitants de Fribourg eux y vivent au quotidien jour et nuit et ont droit, comme tout un chacun, à ce que les choses se passent bien. Les enfants, comme dans les communes avoisinantes, doivent pouvoir se rendre à l'école et sur les places de jeu en toute sécurité ; les personnes âgées et les habitants doivent pouvoir y vivre dans

Postulat – Bienvenue en Ville de Fribourg

le calme. C'est en faisant attention les uns aux autres et en faisant preuve de respect et de courtoisie que nous pourrions vivre et coexister de manière agréable.

Proposition

Ce postulat propose de faire une campagne de sensibilisation d'envergure organisée, avec l'appui de la police locale, de la police cantonale, des services de la ville (communication, mobilité, édilité etc.), des TPF, des CFF et pourquoi pas de conseillers généraux et de conseillères générales.



Le but est de distribuer aux entrées de la ville (à un ou deux endroits par matin pour ne pas paralyser la circulation) un flyer aux automobilistes avec un petit chocolat aux couleurs de la ville en leur souhaitant la bienvenue.

Ce flyer, qui rappellerait les règles de la circulation et de courtoisie, proposerait aussi des alternatives pour se rendre en ville de manière plus «écologique et durable» et donnerait des pistes et des idées sur les autres moyens de se rendre en ville de manière plus

efficace ; il rappellerait aussi l'emplacement des Park and Ride et que l'on peut acheter simplement son billet de bus par SMS ou directement sur le site des CFF, donnerait des informations sur les possibilités de co-voiturage, sur les espaces de Co-working, les pistes cyclables, le prix des abonnements CFF et TPF, etc. et renverrait sur un site ad hoc dédié à la mobilité en ville de Fribourg.

D'autre part, nous pourrions envisager d'y adjoindre un concours avec des prix attrayants (seules les personnes habitants hors de Fribourg pourraient y participer ; le tirage au sort pouvant avoir lieu au cours d'une séance du conseil général. On pourrait imaginer des prix comme par exemple :

- Des abonnements d'une année aux TPF
- Des abonnements d'un mois aux TPF
- Des abonnements CFF demi-tarif pour une année
- Des abonnements pour des places gratuites pendant une année dans un Park and Ride
- Des Vélo électrique
- Des Trottinettes
- Des Billets de spectacle
- Des places de co-working dans des infrastructures de la ville
- etc.

Cette action devrait être également coordonnée avec les réseaux sociaux et la presse.

Postulat – Bienvenue en Ville de Fribourg

Bénéfices attendus

- Visibilité dans la presse cantonale et nationale et incitation pour d'autres villes et localités à faire de même.
- Renforcer l'image de la ville accueillante et ouverte
- Sensibilisation des automobilistes à la stratégie mise en place par la ville, aux problèmes qu'elle rencontre et aux comportements pas toujours adéquats ou appropriés des automobilistes lors de conditions de circulation difficiles.
- Mise en lumière des autres possibilités en ce qui concerne la mobilité, les essayer, c'est les adopter.
- Diminution de la circulation (des études montrent que 10% de circulation en moins suffirait à décongestionner la ville et permettrait ainsi d'économiser sur les infrastructures routières, de mieux planifier les transports publics et d'augmenter la sécurité des usagers)
- Augmentation sensible de la qualité de vie
- Diminution de la pollution et des nuisances sonores
- Gain de temps
- Augmentation de la vitesse commerciale des bus

Estimation, à titre indicatif, des coûts d'une telle action

- Planification et coordination entre les différents services env. 10'000
- Communication, réalisation des flyers, site internet, conférence de presse, interventions au niveau des médias cantonaux et nationaux, balisage, sécurité, etc. env. 25'000
- Prix du concours env. 19'000
- Mobilisation des ressources en personnel de la ville et de la Police cantonale pendant 4 matins env. 5'000
- Mobilisation de conseillers généraux env. 1'000.-

Coût estimatif de l'opération env. 60'000.-

